

La Couronne d'Israël

Le bulletin mensuel de la Tsniout

« l'honneur de la fille du Roi est à l'intérieur » Tehilim 45:14



KISLEV 5781 | Rédaction: J.Hagege - Rav Chmouel Hagege Chlita | 052.36.76.325 | info.ovdhm@gmail.com | http://www.ovdhm.com | OVDHM

Remontons aux sources

CONDUCTEUR DU MONDE

Dans la Guemara Yoma (9b), nos Sages demandent : « pourquoi le Beth Hamikdache a-t-il été détruit ? A cause des trois fautes commises à l'époque : la Avoda zara (idolâtrie) les Guilouye Arayote (la débauche) et Chfikhoute damim (le meurtre). Comme il est écrit dans Yechaya (28) : "la maison était trop serrée pour deux", ce qui signifie qu'ils ont mis dans la Maison d'Hachem une idole ce qui a donné à Hachem une impression d'étroitesse. Le meurtrier : un manque de tsninoue de la part des filles de Tsion. Cette notion nous montre qu'Hachem est particulièrement sévère en ce qui concerne l'impudeur ; il l'appelle déjà Guilouye Arayote et il peut entraîner la destruction du Beth Hamikdache seulement pour cet écart.

Rabbi Itsh'aq dit : que signifie un pas énervant ? Cela t'apprend qu'elle mettait des ampoules de parfum ans leurs chaussures et lorsque passaient des bah'ourim d'Israël, elles frappaient des pieds afin de laisser échapper le parfum ; cela éveillait leur yetser ara comme un serpent énervé.

Nous voyons donc que les fautes qui ont entraîné la destruction sont les trois fautes capitales mais il ne s'agit pas de véritable guilouye arayote (union illicite) mais seulement de dérivés : un manque de tsninoue de la part des filles de Tsion. Cette notion nous montre qu'Hachem est particulièrement sévère en ce qui concerne l'impudeur ; il l'appelle déjà Guilouye Arayote et il peut entraîner la destruction du Beth Hamikdache seulement pour cet écart.

Comment comprendre une telle sévérité ? Le Tomer Devorah explique que Hakadoch Baroukh Hou a créé chez l'homme deux penchants : le yetser hatov et le yetser ara, le bon et le mauvais. Cela est parallèle aux midote qu'Hachem utilise pour diriger le monde : Midat haH'essed (Bonté) et Midat haDin (la Rigueur). Le yetser hatov est parallèle au h'essed ; le yetser ara est parallèle à la midat hadin. (D'ailleurs, c'est le même

ange qui est chargé de nous tenter : le yetser ara et ensuite de nous punir, malakh hamavet). Il n'en reste pas moins, dit le Tomer Devorah, que puisqu'Hachem a placé la conduite du monde selon nos actions, lorsqu'un homme éveille son yetser hatov pour la Torah et les bonnes actions, cela éveille dans le Ciel la Midat harah'amim (la Bonté) car les deux sont

parallèles et que l'une dépend de l'autre. Mais lorsque l'homme réveille son yetser ara pour la faute, alors cela éveille, au contraire, dans le ciel la Midat hadin en lui laissant un plus grand pouvoir d'action.

La Pritsout (le manque de pudeur) est le meilleur moyen d'éveiller le yetser ara dit la Guemara plus que toute autre avéra ou mauvaise ten-

dance. La Guemara compare le parfum des filles de Tsion au venin du serpent car lui aussi enflamme la personne qui l'a ingéré. Ainsi, la Tsninoue, c'est le meilleur moyen d'empêcher le réveil du yetser ara ce qui implique : empêcher le renforcement de la Midat hadin. Qui ne souhaite pas voir dans sa vie que des jours de Bonté, de compassion, d'aide du Ciel sans aucune rigueur ? C'est le sort qui attend le ben Israël s'il s'efforce d'empêcher en lui le réveil du yetser ara, et a fortiori s'il s'efforce aussi d'empêcher que ne se réveille le penchant des autres.

Il n'est pas marqué que les filles de Tsion faisaient de la débauche car bien au-delà du fait de fauter ou de ne pas fauter, nous avons le devoir d'empêcher même le réveil du yetser ara. En protégeant le Klal Israël de ce réveil, par la Tsninoue, nous permettons à Hachem, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'empêcher le réveil de Midat Hadin et qu'Elle ne puisse même pas interagir dans la conduite du monde.

Nous avons vu que le manque de Tsninoue peut entraîner le h'orbane (destruction) du Beth Hamikdache et l'exil. A l'inverse, la Guemara enseigne que c'est par le mérite des femmes tsninoue (pudiques) en Egypte que les Bné Israël méritèrent la Guéoula (délivrance). Comme cela est rapporté dans le midrach Vayikra Raba (32.8) : ils n'ont pas changé leur langue, ils n'ont pas changé leurs vêtements, ils ne se sont pas mélangés aux Goyim ; ils n'ont pas fait de failles dans la Pudeur si ce n'est Chlomite Bat Divri qui fut l'exception qui confirme la règle. Elle n'a fauté que béonness, malgré elle.

Comme cela est également rapporté dans le Midrach Chir Hachirim (4.12) : Sarah est descendu en Egypte ; elle s'est protégée de l'impudeur et de la débauche (par rapport à Paro) ; par son mérite Yossef est descendu en Egypte et s'est protégé de la débauche et de l'impudeur (il n'a même pas porté ses yeux sur la femme de Poutifar malgré son harcèlement). Par ce mérite, a dit Rabbi H'iya, les Bné Israël sont descendus en Egypte et ont été protégés de l'impudeur et furent délivrés.

La Guemara, dans Pessah'im, dans le dernier chapitre, enseigne : c'est pour cette raison que les femmes sont h'ayévète de arba (4) kossote, quand bien même c'est une mitsva qui dépend du temps mais puisque c'est par leur mérite que les Bné Israël furent délivrés, elles doivent donc participer à cette mitsva du Seder. D'ailleurs la guematria (valeur numérique) de "al yédé kedoucha vétahara" (grâce à la pureté et à la sainteté) 765 est la même guematria que guéoula mimaérète lavo (la délivrance s'empresse de venir avec le collel). Ainsi, si quelqu'un veut participer activement à la guéoula, permettre le regroupement des exilés et empêcher la Rigueur divine de s'abattre (h'as véchalom) sur Israël, le meilleur allié pour cela est sans aucun doute la Tsninoue, en particulier dans les endroits publics où il y a des Bné Israël.

QU'À D... NE PLAISE !

Il est écrit : Vayiven Hachem éte hatséla, Hachem a formé (la femme) à partir du côté de l'homme. Rabbi Chimone Bar Yoh'aï a enseigné : apprends de ce verset qu'Hachem a maquillé H'ava comme une kala et l'a ornée de vingt-quatre ornements avant de l'amener devant Adam Harichone. Comme cela est mentionné dans Yéh'ezkel (28) : Dans le jardin d'Eden, Hachem a placé toutes les pierres précieuses sur H'ava. Hachem n'a pas maquillé H'ava " parce qu'il y avait de la concurrence". Il est certain qu'elle aurait plu à Adam Harichone dans tous les cas.

Cela nous enseigne que Hachem a ancré dans la femme, au plus profond d'elle-même, la notion de beauté, de maquillage, de plaire afin que le noyau du foyer soit le plus uni possible. De même, il a ancré dans l'homme un yetser ara tout aussi puissant qui doit être réservé pour le domaine du foyer et de la Mitsva. Il n'en est pas moins que le yetser ara a comme volonté de nous faire utiliser ses outils dangereux, à mauvais escient, dans le domaine de la avéra et en dehors du foyer. Celui qui est

fort, intelligent et qui craint le Ciel, devra réserver toutes ces tendances et toute cette tahava pour renforcer l'unité dans le foyer en laissant paraître à l'extérieur seulement une tsnioute parfaite qui ne laissera pas de place à l'éveil des penchants et à la faute.

Le Tsnioute demande un effort difficile dans la mesure où c'est une mitsva qui a comme but essentiel de protéger les autres et leur regard. Il est certain que celui qui se fatigue et combat son propre penchant pour seulement protéger les autres, méritera, mesure pour mesure, qu'Hachem combattra Sa rigueur pour venir le protéger personnellement au-delà de toute attente.

Le Passouk dit : la sagesse de la femme construit sa maison, sa folie la détruit. Comment comprendre que le verset puisse juxtaposer la construction du foyer et sa destruction ? N'y-a-t-il béEmet qu'un pas entre les deux ?

En réalité, cette prédisposition de la Bat Israël pour la beauté, pour la grâce, est une arme extrêmement puissante. Lorsqu'elle est utilisée à bon escient, elle construira certainement le foyer en créant une atmosphère agréable à vivre pour tous les membres de la maison. Lorsqu'elle est utilisée à mauvais escient, et la Bat Israël ne sait pas que ce penchant ne doit pas être utilisée à l'extérieur du tout, ceci entraînera alors les pires conséquences, que nous en soyons conscients ou non.

LA TSINIOUTE, POUR LES ENFANTS !

Le Passouk de tehilim (45.14) dit : « l'honneur de la fille du Roi est à l'intérieur. Elle est habillée avec des habits d'or (michbétsot zahav). » Le Midrach Tanh'ouma commente : Pourquoi le verset décrit la femme tsanoua (pudique) avec les mêmes termes que les habits du Cohen Gadol afin de te dire qu'une femme qui se cache dans son intimité et dans sa maison mérite d'épouser un Cohen Gadol et d'enfanter des Cohanim Gudolim.

Au sujet du verset : "ta femme est comme une vigne féconde dans les coins de ta maison, tes enfants comme des plants d'oliviers autour de ta table", le Midrach (Parachat Nasso 8) dit : lorsque la femme se comporte avec tsinioute, selon toutes les lois de Rabanane, elle mérite des enfants qui connaissent la Torah, la Michna, qui multiplient les bonnes actions au-dessus de toute autre personne (comme l'huile d'olive qui remonte toujours au-dessus des autres liquides).

La Guemara dans Yoma raconte que lorsque l'on a demandé à Kimh'ite comment elle a mérité d'avoir sept enfants Cohen Gadol, elle a répondu que les murs de sa maison n'ont jamais vu ses cheveux. Lorsqu'on a demandé à la mère du H'azone Ich par quel mérite elle a mérité une telle lignée de Guedolé Israël (ses enfants, ses petits-enfants et ses gendres) elle a répondu qu'elle était toujours makpida (soucieuse) de couvrir ses bras jusqu'aux poignets !

Comme le dit la Guemara également au début de Masékheté Sota : tsnoua latsadik, prouts la racha ; la femme qui est pudique, discrète se marie avec un tsadik, la femme qui est dévergondée avec un racha. On peut remarquer que le Guemara ne parle pas de la piété (tsadekete) ou de la méchanceté de la femme (réchara) mais seulement de sa pudeur. De là dépend toute sa grandeur et son avenir.

On peut également expliquer qu'un homme tsadik n'a pas forcément besoin d'être marié avec une grande tsadékète pour se développer correctement. De même, des enfants tsadikim n'ont pas besoin d'avoir une mère tsadékète pour le devenir eux même mais ce dont ils ont besoin, avant tout, c'est de tsnioute dans leur foyer. C'est dans ce climat de kedoucha et de pureté que leur tsidkoute personnelle pourra se développer. C'est pourquoi, ce qu'il faut essentiellement pour un tsadik, c'est une épouse tsenoua.

Le Gaon de Vilna écrit dans sa lettre de nombreuses recommandations pour ses filles et pour sa femme : le lachone ara, les disputes, parler à la Choule ... et il écrit à la fin : "mais toi, chère Maman, je ne te fais aucune recommandation car vue ta tsnioute exceptionnelle, tu es protégée de toute faute".

UN VÊTEMENT QUI EN VAUT MILLE

Enfin, la Michna dans Pirké Avote dit que les générations allaient en énervant Hachem jusqu'à ce qu'Avraham Avinou vienne et prenne la récompense de tous (les êtres humains). En effet, lorsqu'on est seul à réaliser une mitsva ou un rôle, notre importance redouble alors aux yeux d'Hachem et également la récompense. Avraham Avinou a rempli à lui seul le rôle de toute sa génération, d'où sa récompense. Il a même reçu la récompense des générations précédentes !

Il est certain que, de nos jours également, dans les mitsvot qui sont délaissées, qui sont négligées ou tout au moins qui ne sont pas appliquées exactement comme il le faut, celui qui se renforce et enforce les membres de sa famille sera largement récompensé. En effet, il recevra son propre salaire et également celui de tous ses coreligionnaires qui n'ont pas agi comme lui.

Il est sûr que cette épreuve de Tsnioute est la dernière avant la venue du Machia'h. En effet, les Sages de la Grande Assemblée ont immunisé le monde de l'autre grand yetser ara qui existait à l'époque : celui de l'idolâtrie. Il ne reste plus donc que ce dernier yetser de la pritsoute et cela vaut le coup d'investir pour le combattre et tout au moins le diminuer.

Comme le disait le H'afets H'aïm : comme une bougie qui crépite et s'excite avant de s'éteindre, ainsi agit le yetser ara à la fin des temps avant de disparaître. Il est donc tellement simple pour les Bnot Israël de se mettre dans le camp d'Hachem en prenant à cœur cette dernière mission.

Dans Chir Hachirim il est écrit : "im tairou véim tiorérou éte ahava ad chétekhpatz - si vous réveillez l'amour sans que ce soit son heure", tekhpats vient du mot h'effets, un objet, ce qui signifie, dit le Ramban, que lorsqu'il y a un réveil pour l'amour d'Hachem, il faut le canaliser dans un objet, dans une décision matérielle et alors il se maintiendra, sinon le réveil part aux oubliettes ! C'est là la force de nombreux et de nombreuses Baalé Téchouva qui, au cours, de séminaires ou de conférences de Rav Amnon Itsh'aq ont pris des décisions radicales : le Kis-souye Roch, une jupe beaucoup plus longue ... et grâce à cela ont réussi à maintenir leur techouva et leur éveil, comme le prouvent les nombreuses histoires que l'on entend dans ces chiorim-là. Cela a déclenché des grandes yechouote dans le Klal Israël et avant tout pour ces Bnot Israël elles-mêmes.

De façon générale, ce qui sanctifie un homme ce sont les mitsvot positives : achère kidéchanou bémitsvotave et pas le fait de s'éloigner des avérote ; nous ne disons jamais : achère kidéchanou béchemirate haavérote. Cependant, disait le H'afets H'aïm, il y a une exception : ce sont les arayote comme cela est marqué dans la brakha des Kiddouchine (du mariage) : achère kidéchanou bémitsvotave vétsivanou al arayote, qui nous a sanctifiés et nous a interdit les arayote. C'est l'exception qui confirme la règle. Une

Bat Israël qui se renforce dans ce domaine amène sur elle la Chekhina, la Kedoucha, et donc la Yéchoua comme si elle était vêtue de Tefilline et de Talith à chaque instant (disait le Gaon Rav Schab) et il est certain qu'elle sera récompensée pour chaque instant de tsnioute au même titre que les Tefilline et le Tsitsitt sont une mitsva de chaque instant.

N'oublions pas le comportement de Sarah Iménou et sa tsnioute immense à tel point qu'Avraham n'avait même pas remarqué sa beauté ; n'oublions pas la grandeur d'Esther qui s'était également distinguée dans ce domaine ; n'oublions pas non plus comment Rivqá s'est couverte lorsqu'elle a aperçu Itsh'aq de loin. N'oublions pas l'exemple de Routh qui s'asseyait par terre pour ramasser du blé pour éviter de se plier ou de se pencher ce qui aurait été un certain manque de tsnioute, Elle a mérité d'engendrer David Hamélekh qui engendrera lui-même le Machia'h Ben David qui viendra biméra béyaménou, par le mérite de la tsnioute. De façon générale, c'est de ce domaine que tout dépend.





Le dossier du mois

Nous allons traiter un interdit qui concerne aussi bien les hommes que les femmes dans le domaine vestimentaire et plus : Il s'agit de l'injonction : "oubékhoukotem lo télékhou , ne suivez pas les minhaguim (coutumes et habitudes) des goyim". Nos Sages ont expliqué : Rabbi Yehouda a dit : par exemple, ne te laisse pas pousser une queue de cheval ! ou ne te fais pas la coupe au bol ! (comme c'était le minhag à l'époque chez les goyim). Ne vas dans leurs endroits de divertissements ...

Le Choulh'ane Aroukh tranche cette halakha dans le chapitre 178 (Yoré Déa) : il est interdit de marcher dans les H'ouqim des goyim et il ne faudra pas leur ressembler. Par exemple il ne faudra pas s'habiller avec un vêtement qui leur est spécifique, ni se coiffer de la même manière qu'eux ou encore se laisser pousser les cheveux comme eux. Par exemple : on ne rasera pas les côtés pour laisser pousser une mèche longue devant, comme ils le font.

Le Rama ajoute : certains vêtements des Goyim sont grossiers et sont donc interdits comme les vêtements rouges sans même mentionner qu'il y a un lien avec l'idolâtrie et Darké émoré. Cependant, si l'habitude des Goyim est de mettre un habit spécifique à un travail (une blouse blanche pour un médecin) pour le Kavod de la profession ou un habit qui possède une utilité spécifique, cela sera permis même pour un Juif car cela n'est pas fait pour la pritsoute mais pour une raison spécifique liée à cette compétence.

La source du Rama est le grand décisionnaire Maarik qui lui-même s'inspire du Rif. De ces deux grands Poskim il ressort que lorsque c'est un minhag vestimentaire goye lié à l'orgueil ou la pritsoute ou sans aucune raison, il rentre alors dans l'injonction de : békhoukotem lo télékhou



NE SUIVEZ PAS LES COUTUMES DES GOYIM

mais lorsque le minhag vestimentaire est lié à une utilité, il ne sera pas interdit pour les Bné Israël.

C'est pour cette raison que, d'après le Rama, il ne sera pas interdit pour un homme de mettre une cravate quand bien même ce sont les Goyim qui ont institué le port de ce vêtement. Le Gaon de Vilna est mah'mir sur cette permission du Rama (voire ses réayot dans Hagoat haGra). C'est, d'ailleurs, à cause de cette h'oumra que les H'assidim s'éloignent également des vêtements européens.

Lorsque, h'as véchalom, une Bat Israël met un vêtement qui ne couvre pas suffisamment sa personne ou qui n'est pas suffisamment large, elle transgresse donc, dit le Rav Moché Feinstein (Iguérote Moché Yoré Déa 1.81) l'interdit de "oubékhoukotem lo télékhou" sans parler des autres interdits : Kedochim tihyou, lo tah'mod, lifné iver...

Dans le H'atam Sofer (simane 159), il écrit que lorsqu'un Ben Israël va utiliser un minhag vestimentaire goye ou autre minhag pour éviter de se faire frapper ou de se faire mépriser, il est possible que cela soit permis. C'est comme cela que le H'atam Sofer explique que de nombreux Bné Israël ont pris l'habitude de se raser alors que le minhag yehoudi est de garder la barbe . A l'époque, explique-t-il, cela était dangereux d'exposer son orthodoxie frontalement devant les goyim ! Cependant, lorsque cela n'est pas nécessaire, il faudra réadopter le minhag juif et le fait que de nombreux Juifs adoptent le minhag goye sans raison, cela ne le rend pas pour autant un minhag juif, dit le H'atam sofer, car on ne va pas d'après ce que les gens font, mais d'après l'origine du minhag.

Cependant, si même les goyim ont abandonné cette habitude vestimentaire ou autre coutume, dans ce cas-là, le minhag goye perd son statut de minhag goye.



Halakha Lémaâssé

- Il est interdit pour une femme ou une jeune fille de chanter devant des hommes et quand bien même ils ont un lien de parenté comme oncle, cousin, neveu , beau-frère , beaux-parents, ou père adoptif. Cependant, si le garçon en question n'a pas neuf ans, il n'a pas l'interdit d'écouter le chant d'une femme ou d'une jeune fille.
- En ce qui concerne les vrais proches comme le père, le grand-père, l'arrière-grand-père, le fils , le petit-fils, le mari et il n'y a aucun interdit à chanter devant eux. D'ailleurs, les Poskim permettent même à un frère d'écouter sa sœur chanter (sauf le H'azone Ich).
- Il n'y a pas de différence si la jeune fille en question chante un texte de Torah, une Brakha ou un nigoune. Dans tous les cas, si cela est fait en présence d'un garçon ou d'un homme, ce sera interdit. C'est pourquoi on dit le H'atam Sofer, il faudra être prudent lorsqu'une femme chante chez elle que sa voix ne soit pas entendue par ses voisins.
- Fredonner s'appelle également chanter et tout rentre sous l'égide de ce qu'a dit Chlomo et de ce qu'ont dit nos Sages dans la Guemara Brakhote : Kol beicha erva - La voix d'une femme est une erva.
- Il n'y a pas de différence entre une femme qui chante toute seule ou une chorale de femmes qui chantent ensemble. Dans tous les cas cela est interdit pour un garçon d'écouter, comme cela est mentionné dans la Guemara Sota (48a). Les Poskim tranchent également qu'entendre une voix dans une cassette est interdit pour un garçon , quand bien même il n'y a personne en face de lui. (Chevet halévi 3.181).
- Même pour les proches qui ont le droit d'écouter la voix de leur proche parente, ils n'ont pas le droit de faire une brakha au moment



UNE CHANSON DOUCE QUE ME CHANTAIT MA MAMAN

où ils l'entendent, de même qu'ils n'ont pas le droit de faire une brakha lorsqu'ils sont en face de leurs proches qui ne sont pas habillées suffisamment.

- -Il n'est pas interdit d'entendre une petite fille chanter, quand bien même elle ne fait pas partie de nos proches ; on peut s'appuyer sur cette permission jusqu'à 9, 10 ans. Cependant, il ne faudra pas écouter cette petite fille chanter avec l'intention d'être nééné (de profiter) de son chant car cette permission est seulement d'entendre et non d'écouter attentivement et de profiter. (Iguérot Moché 1.26).
- -Lorsqu'il s'agit de sa propre fille et qu'elle n'a pas onze ans, on pourra non seulement l'écouter chanter (même si elle a plus de onze ans)

mais on pourra même faire une brakha pendant qu'elle chante .

• -Il n'est pas évident que l'on puisse chanter des chants de Chabbat dans une famille même s'il n'y a aucun étranger. En effet, quand bien même chacun a le droit d'écouter l'autre, mais chanter des paroles de Torah en

même temps que sa sœur ou sa mère peut poser un problème de même qu'il est interdit de faire une brakha en les entendant chanter. Ceux qui permettent ce chant de chabbat s'appuient sur le fait que lorsque plusieurs personnes chantent, on n'entend pas clairement la voix des autres. (tré kalé lo michtamé). Cependant, cela n'est pas évident, comme le prouve la Guemara Sota (48a) et ceux qui n'ont en a pas l'habitude devront donc s'abstenir ; ceux qui ont l'habitude devront demander aux garçons ou au Papa de chanter plus fort que les autres (filles). S'il n'y a pas de Psoukim dans les chants, ni de Divré Torah, il est certain que cela est permis.



Il était une fois...

La tsnout qui sauve

L'histoire se passe aux États-Unis dans une famille religieuse. La maîtresse de maison était fort occupée dans sa cuisine et eut besoin de sortir dans le petit jardin privatif attenant à son domicile. CLAC ! La porte se referma derrière elle; elle réalisa alors qu'elle ne portait pas son kissouy roch (accessoire qui couvre les cheveux d'une femme mariée). Pour rentrer chez elle, il fallait à présent qu'elle contourne toute la rue pour retrouver l'entrée de l'immeuble qui se situe à 50 mètres environ. Mais, heureusement dans la poche de son tablier, elle avait son portable qu'elle ne quitte jamais. Elle appela donc son mari qui travaillait à New-York. Elle lui expliqua la situation et le supplia de revenir à la maison pour lui ouvrir la porte de l'intérieur car elle refusait de parcourir cette distance dans la rue avec ses cheveux découverts. Son mari lui dit qu'en courant et en mettant la main sur ses cheveux, elle pourrait arriver dans l'immeuble facilement. Il la rassura en la déculpabilisant un maximum : « si tu cours très vite et que tu mets tes deux mains sur ta tête, on ne verra pas tes cheveux, quant à moi si je reviens à la maison, je vais mettre une heure pour arriver et il me faudra

le même temps pour repartir. »

L'épouse qui, depuis son mariage, n'avait jamais dévoilé sa chevelure en public s'angoissa et insista de plus belle. Elle dit à son mari : « je ne bougerai pas d'ici ... »

Le mari céda ; il prit sa voiture et

se dirigea vers son domicile. A quelques mètres de chez lui, il entendit un flash spécial à la radio : son lieu de travail venait d'exploser. C'était le 11 Septembre et les twin towers avaient fait l'objet de l'attentat le plus spectaculaire de notre siècle. La tsnout de son épouse lui a sauvé la vie...



La Pudeur et la nature

La Reine Bat Sheva, ayant entendu parler de la sagesse de Chlomo Hamélékh voulut le mettre à l'épreuve. Elle fit venir sept jeunes garçons et sept petites filles tous habillés et coiffés de la même façon. On ne pouvait plus les distinguer tant ils se ressemblaient. Elle demanda au Roi Salomon de lui indiquer lesquels des enfants étaient des garçons et lesquels étaient des filles. Le Roi fit mettre au centre des enfants qui formaient un cercle une grosse marmite remplie de noix, de noisettes et autres friandises; il invita les enfants à se servir autant qu'ils le souhaitaient. Tous les garçons ont levé leur tunique et l'ont remplie de friandises alors que les filles ont sorti un mouchoir de leur poche et se sont servis discrètement. Le roi n'eut aucune difficulté à surmonter cette épreuve...

[Ceci vient nous enseigner que la Tsnoute à la base, fait partie de la nature de la femme ; elle est ancrée en elle depuis son plus jeune âge. Certes la femme possède aussi, en vue de sa vie maritale, un penchant de vouloir plaire mais cela ne vient en rien contredire sa profonde tsnoute. Il suffit qu'elle arrive à en prendre conscience et qu'elle s'éloigne des mauvais exemples et influences de son environnement afin de s'élever et de retrouver sa nature première comme un fleuve qui retourne à la mer.]

Une responsabilité partagée!

Il était une fois un négociant en pierres précieuses qui travaillait avec son épouse. Lorsqu'il voyageait, elle le remplaçait. Un jour, plusieurs ministres du roi vinrent dans la boutique et lui dirent : « Nous avons entendu que votre mari est très expert en pierres précieuses. Ce sera bientôt le couronnement du roi et nous avons besoin de bijoux pour la couronne ». La femme leur répondit qu'elle allait contacter son mari pour lui demander de se procurer les plus belles pierres pour Sa Majesté. Les ministres poursuivirent : - Assurez-vous que les pierres soient vraies car au moment du couronnement, il y aura d'autres rois et des dignitaires experts eux aussi en la matière. Si l'une d'elles était fausse, ils s'en rendraient compte très vite et ce serait une honte terrible pour notre roi ; il ne vous le pardonnerait pas. » Elle écrivit immédiatement à son mari pour qu'il cherche des pierres dignes de la couronne. Elle lui raconta ce que les ministres lui avaient dit et lui demanda d'en vérifier l'authenticité ; Il les fit expertiser et on lui affirma qu'elles étaient vraies. Néanmoins, il demanda à sa femme de les faire à nouveau expertiser à leur arrivée pour plus de sûreté car il ne fallait prendre aucun risque. Dès qu'elle reçut les pierres, l'épouse s'agita. Elle imagina les richesses et les honneurs dont le roi allait bientôt les combler. Perdue dans sa rêverie, elle ne tint pas compte de la requête de son mari de faire examiner les pierres une fois de plus afin de ne prendre aucun risque compte tenu de l'importance de l'événement ! Elle était si impatiente de recevoir la récompense promise qu'elle alla directement informer les serviteurs du roi que les bijoux étaient arrivés. Ils vinrent tout de suite et la payèrent intégralement et sur le-champ. Le jour du couronnement arriva. Au moment où la couronne fut exposée devant les rois, princes et autres nobles, ils s'aperçurent que certaines pierres n'étaient que de vulgaires imitations. Le roi fut mortifié. La femme du négociant fut convoquée immédiatement : - Vous méritez la mort ! Lui dirent les ministres. L'épouse se défendit : - ce n'est pas de ma faute! J'ai demandé à mon mari de s'assurer qu'elles étaient vraies! Ce n'est pas moi la responsable. » Ils convoquèrent le négociant qui se justifia à son tour : - Je ne voulais pas causer de la honte au roi; c'est moi-même qui ai été trompé par les marchands qui m'ont assuré de leur authenticité mais j'avais beaucoup insisté auprès de ma femme pour qu'elle les fasse réexaminer par les experts locaux avant de vous les remettre. » Les serviteurs du roi lui répondirent : - vous n'auriez pas dû faire confiance à votre femme ! Maintenant vous serez puni à cause d'elle! »

[Le 'Hafets Haïm utilise cette parabole pour évoquer la situation d'un couple qui ne remplit pas convenablement les Mitsvot relatives à la Tsnoute. L'homme dira : « Je lui avais dit de se couvrir la tête, et la femme répondra :-mais tu n'as pas insisté et tu ne pas montré l'importance de la mitsva en m'enseignant des Divré Torah (paroles de Torah) à ce sujet. » Pour reprendre notre métaphore, lorsqu'un homme récite des paroles de Torah (qui sont comparés à des bijoux) ou des mots de prières, dans un lieu où il y a un manque de tsnoute devant lui, aucune sainteté ne sera attachée à ses paroles, au contraire... Et même si une partie seulement d'une bénédiction a été prononcée en face de quelque chose d'impudique, elle abîme la partie de la couronne divine qui correspond à ces mots. Hachadouch Baroukh Hou est fier des bijoux qu'il reçoit du peuple Juif par la Torah et les Mitsvot, comme le dit le verset : « Tu es Israël en qui Je Me glorifie. » Sachons s'efforcer de la couronne du Roi avec les pierres précieuses les plus authentiques et les plus pures et évitons que nos brakhot soient lévatala (en vain) (d'après plusieurs avis) !]



Retrouvez-nous sur le www.OVDHM.com



Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la téfilla et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA